



QUESTION ECRITE

Auteur Clément Borgeaud, PS/GC
Objet Réduction des primes : quelles statistiques en Valais ?
Date 12/11/2024
Numéro 2024.11.349

Ce n'est un secret pour personne : année après année, les primes d'assurance-maladie pèsent toujours plus lourdement sur le budget des ménages. Dans ce contexte, en juin dernier, la population valaisanne a d'ailleurs dit OUI à une initiative populaire fédérale demandant de limiter les primes à 10% du revenu disponible.

Mais si nous connaissons chaque année l'augmentation moyenne des primes par canton, le poids que celles-ci représentent pour les assuré-es ne fait aujourd'hui pas l'objet de statistiques concrètes. Par le biais des réductions individuelles de primes, le canton dispose en toute vraisemblance des données nécessaires pour réaliser ces dernières.

Conclusion

Il est sollicité du Conseil d'État qu'il réponde aux question suivantes :

1. Sur les 5 dernières années, combien de ménages en Valais paient plus de 10% de leur revenu disponible pour les primes d'assurance-maladie ?
2. Sur les 5 dernières années, en moyenne, quel pourcentage du revenu disponible des assuré-es valaisan-nes représentent les primes ?
3. Quelles conséquences (estimations) l'entrée en vigueur du contre-projet à l'initiative d'allègement des primes aura-t-elle sur ces données ?